



Messeix

LE LIEN

N°2

MAI 2015



SOMMAIRE

02	LE MOT DU MAIRE	06-07	TRAVAUX : LES ÉCOLES	13	VIE DE LA COMMUNE
03	BUDGET : FONCTIONNEMENT	08 - 09	MANIFESTATION - CHARLIE	14	ASSOCIATIONS
04	BUDGET : INVESTISSEMENT	10	TRAVAUX : APPARTEMENT	15	EXPRESSION des groupes d'élus
05	ECOLE PRIMAIRE : NOËL	11-12	PROJETS : ÉOLIEN		

LE MOT DU MAIRE

Depuis un an, l'équipe municipale travaille à la prise en compte de chaque dossier. Etre à l'écoute, au service de la population dans toute sa diversité, n'est pas qu'une promesse électorale.

Cet engagement auprès de tous s'est concrétisé, en ce début 2015 par l'élaboration du budget.

Les dépenses sont engagées pour répondre aux investissements nécessaires pour que l'on continue à bien vivre à Messeix.

Il n'y aura pas de grandes opérations nouvelles: plus de la moitié des opérations s'inscrivent dans la continuité des mandats précédents (fin des travaux de l'appartement au-dessus de la boulangerie et de l'aménagement de la mairie). L'entretien des routes (180 000€), du matériel pour les services techniques dont un nouveau véhicule (pour une dépense totale de 40 700 €) et des travaux sur les bâtiments publics - comme l'aménagement d'un local fonctionnel pour les activités périscolaires dans le bâtiment de l'école - seront notre priorité. Les conseils de prudence dictés par la rigueur budgétaire que notre commune subit comme toutes les collectivités territoriales, nous conduisent à rechercher des financements.

Cette année encore, nous avons pourtant décidé de ne pas augmenter les impôts locaux.

A l'avenir, la baisse des recettes va continuer, tout nouveau projet pourrait constituer un apport substantiel aux finances communales.

Composition du
Conseil Municipal

Maire :

Marc MANGOT

Adjoins :

Daniel DOMAGALA,
Bernadette BEAUNE,
Cédric CONDY,
Simone CROUZEIX

Conseillers :

Pascale CHAPPOT,
Bruno BORDAS,
Carole LEVANT,
Jean-Pierre BERGER,
Sandrine PELLETIER,
Gilles LALLIS,
Sophie MARTINET,
Yannick ERAGNE,
Catherine DUFAUD,
Eric ACHARD.



Bulletin municipal

Directeur de la publication :

Marc MANGOT

Rédaction: Commission communication

Imprimé par nos soins

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin. Les articles rédigés dans le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif des élus et des services, leur choix est de ne pas signer personnellement leur contribution.

VIE DE LA COMMUNE

BUDGET

Le budget est un document prévisionnel qui fixe l'ensemble des dépenses et des recettes pour l'année à venir, tant en fonctionnement qu'en investissement.

BUDGET PRINCIPAL 2015
1 946 833, 72 €

FONCTIONNEMENT 1 304 437, 31 €

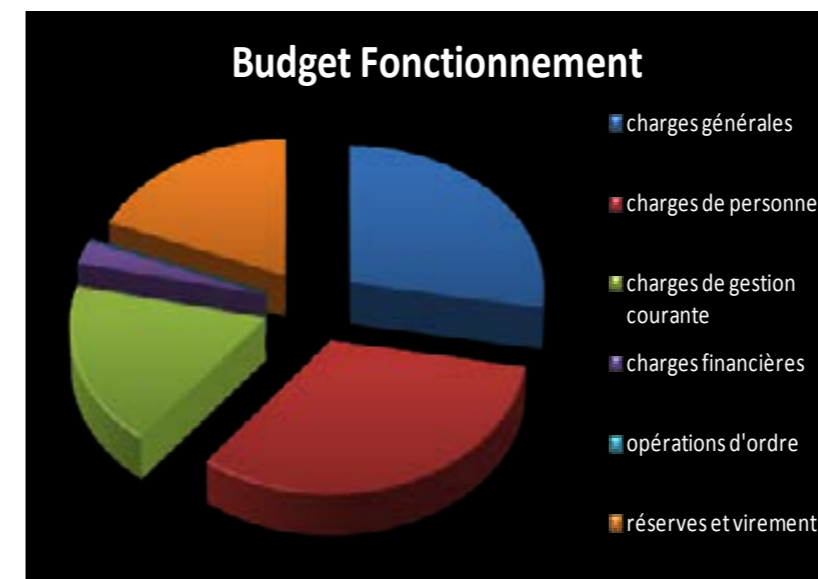
INVESTISSEMENT 642 396, 00 €

Le résultat positif de la gestion 2014 permet de disposer de 165 184, 01 €.

Les autres recettes du budget principal communal proviennent essentiellement des ressources fiscales (impôts locaux) de la commune et des différentes dotations. La baisse des dotations de l'État déjà et d'autres recettes (en 2015 les recettes liées aux coupes de bois seront inférieures à celles de 2014) entraînent une baisse de recettes de fonctionnement de 44 758 € sur ce seul exercice.

Malgré cela, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux et de maintenir l'aide accordé aux familles pour le transport scolaire.

Les recettes de fonctionnement sont budgétées à 1 304 437,31 €.



Les dépenses de fonctionnement doivent être maîtrisées pour contenir la pression fiscale et réaliser les investissements nécessaires.

La baisse des recettes se continuera sur une période plus grande.

Maintenir les moyens suffisants aux missions essentielles de la commune voilà le défi: des

priorités sont donc nécessaires pour préserver la qualité de vie de tous.

La mutualisation d'activités devra aussi se développer davantage. Une réserve financière est constituée pour pouvoir réaliser les investissements futurs.

chapters	montants	nature de dépenses
charges générales	362 686 €	énergie, bâtiments, téléphone, ...
charges de personnel	426 500 €	salaires, charges sociales, ...
charges de gestion courante	235 794 €	CCAS, écoles, associations, SDIS.....
charges financières	34 887 €	intérêts emprunts, amortissements....
opérations d'ordre	400 €	écritures comptables entre sections
réserves et virement	244 171 €	dépenses imprévues, section investissement
Total	1 304 437 €	

Budget Investissement Dépenses



- Restes à réaliser voir détails 275 000 €
- Déficit antérieur - budget lotissement Boueix 14 497 €
- Emprunts: remboursement capital 24 700 €
- Piste forestière Planchadelle: 42 000 €
- Voirie communale 180 000 €
- Terrains 15 000 €
- Matériel 40 700 €

Détail des Restes à Réaliser



- Eclairage Prévieux 13000 €
- Eclairage Stade 24 000 €
- Appartement + travaux Mairie 157 000 €
- Terrain multisport 81000 €

Investissements nouveaux en 2015



- Voirie communale 180 000 €
- Terrains 15 000 €
- Matériel 40 700 €
- Bâtiments 50 000 €
- Dépôtet reversement 500 €

Le budget Investissement est établi pour un montant de **642 396, 41 €**.

55% de ces dépenses proviennent des engagements ou programmes précédents : fin des travaux de l'appartement boulangerie, aménagement mairie (reprise toiture bâtiments, traitement charpente, mise aux normes électricité sous-sol et secrétariat mairie), éclairage stade, terrain multisport. Le budget intègre aussi un besoin de financement pour régulariser des opérations comptables concernant un ancien budget de lotissement et un projet de desserte de piste forestière. De nombreuses routes nécessitent un entretien important, un budget de 180 000 € est prévu pour cela. Pour donner aux services les moyens de travailler le remplacement d'un véhicule est prévu, de même que l'achat d'une étrave supplémentaire pour le déneigement: soit 40 700 € de matériel. Les travaux bâtiments aussi doivent être priorités. Un rattrapage de la situation est commencé (cantine école primaire, accueil musée école

rurale, réfection appartements pour location). D'autres sont envisagés, paratonnerre église, amélioration locaux T.A.P dans un budget limité à 50 000€. Malheureusement, il y a beaucoup trop de retard pour tout réaliser rapidement. Autres budgets votés:

Budget Assainissement:

- Fonctionnement: 124 309,41 €
- Investissement: 205 244,72 €

ces 2 budgets sont alimentés par la section fonctionnement du budget principal

Budget Caisse des écoles : 70 805,86 €

Budget C. C. A. S : 63 820,83€

Comme chaque année, la préparation de Noël est un moment important dans la vie de l'école. Tout doit être prêt pour le traditionnel « marché » de Noël où parents, grands-parents et amis sont accueillis autour d'une boisson chaude et de friandises réalisées par les enfants.

C'est l'occasion pour petits et grands de passer un moment agréable dans des classes décorées pour la circonstance. Le thème choisi par les enseignants était cette année « flocons et gourmandises en couleurs » thème décliné sur les sacs isothermes et dont le bénéfice de la vente a alimenté la coopérative scolaire.

Vient ensuite la fête de Noël qui a lieu traditionnellement le jeudi avant les vacances. Ce jour-là, tous les enfants ou presque dégustent le délicieux repas préparé par l'équipe de cuisine dans une salle joliment décorée des tables au plafond.

Toute l'école se rend ensuite à la salle socioculturelle pour assister à un spectacle offert par l'Amicale laïque. Cette année la conteuse de « l'Espigaou égaré » a emmené les enfants au pays des contes d'hiver.

Après un goûter offert par la municipalité, les parents sont invités à entrer pour écouter des chants de Noël appris avec Fabian Proye.

Le Père Noël fait ensuite son apparition sous les cris des enfants. Chacun monte ensuite recevoir un sachet de friandises et faire un bisou au Père Noël pendant que les parents immortalisent cet instant, quand même un peu effrayant pour certains !

Le lendemain matin, à l'école, surprise, le Père Noël a laissé des cadeaux dans chaque classe, grâce à la complicité de l'Amicale Laïque et de la municipalité. Cette année il avait choisi essentiellement des jeux pour l'extérieur – voitures, tricycles... panier de basket, panneaux de circulation, feux tricolores - sans pour autant oublier des livres et des jeux pour la classe.



C'est un chantier important de mise aux normes de la cuisine mais combien urgent ! au profit du personnel, des écoliers et des bénéficiaires du service des repas à domicile. Débuté pendant les vacances scolaires, le personnel a donc dû confectionner les repas à la salle socio culturelle pendant une quinzaine de jours. Ensuite, le nettoyage du chantier (cuisine et salle de restauration) a pu commencer. Cela a mobilisé les énergies de toute l'équipe mais ce n'est pas sans fierté que les écoliers ont effectué leur rentrée dans ces locaux qui ont fière allure. Bravo pour la mobilisation du personnel communal !



Coût des travaux pour l'école primaire: 12 500 €
Date des travaux : vacances scolaires de février

Le musée de l'Ecole Rurale a aussi bénéficié de travaux importants : du sol au plafond selon l'expression populaire ! Ces travaux attendus depuis longtemps, trop longtemps sans doute pour les bénévoles du musée de l'Ecole Rurale, ont été réalisés à temps pour le début de la saison touristique. Ce sont des locaux lumineux et agréables qui permettent maintenant d'accueillir les visiteurs dans des conditions optimum. Là aussi le personnel communal a «joué» les déménageurs, tout en assurant les tâches courantes.

Coût des travaux pour le musée de l'Ecole Rurale: 8 000 €
Date des travaux : janvier - février 2015



En Haut : le musée est de nouveau prêt à accueillir les visiteurs.

En bas: locaux à la fin des travaux.

Manifestation de solidarité nationale

Les Messeiroix ont clamé «nous sommes Charlie»

De 250 à 300 personnes se sont retrouvées à 15h précises, ce dimanche 11 janvier, devant l'Hôtel de ville de Messeix : du jamais vu !



Tous ont répondu à un appel lancé la veille sur les réseaux sociaux pour dénoncer le massacre des dessinateurs et journalistes du journal satirique Charlie Hebdo, de la policière à Montrouge et des victimes juives.

Affiche à la main, médaillon sur la poitrine ou crayon levé, tous arboraient le slogan «Je suis Charlie». Dans un silence recueilli, ils ont défilé au cœur du village avant de se retrouver à nouveau sur la place, face à la mairie.

Dans le cadre de ce rassemblement républicain il a été rappelé les faits et exprimé l'indignation que toutes les personnes présentes ressentaient.

Dimanche 11 janvier, les Messeiroix ont dit «non au fanatisme», «oui à la liberté d'expression». Ils ont défilé silencieusement en hommage aux dessinateurs et journalistes de Charlie Hebdo, massacrés cinq jours auparavant, et aux autres victimes.

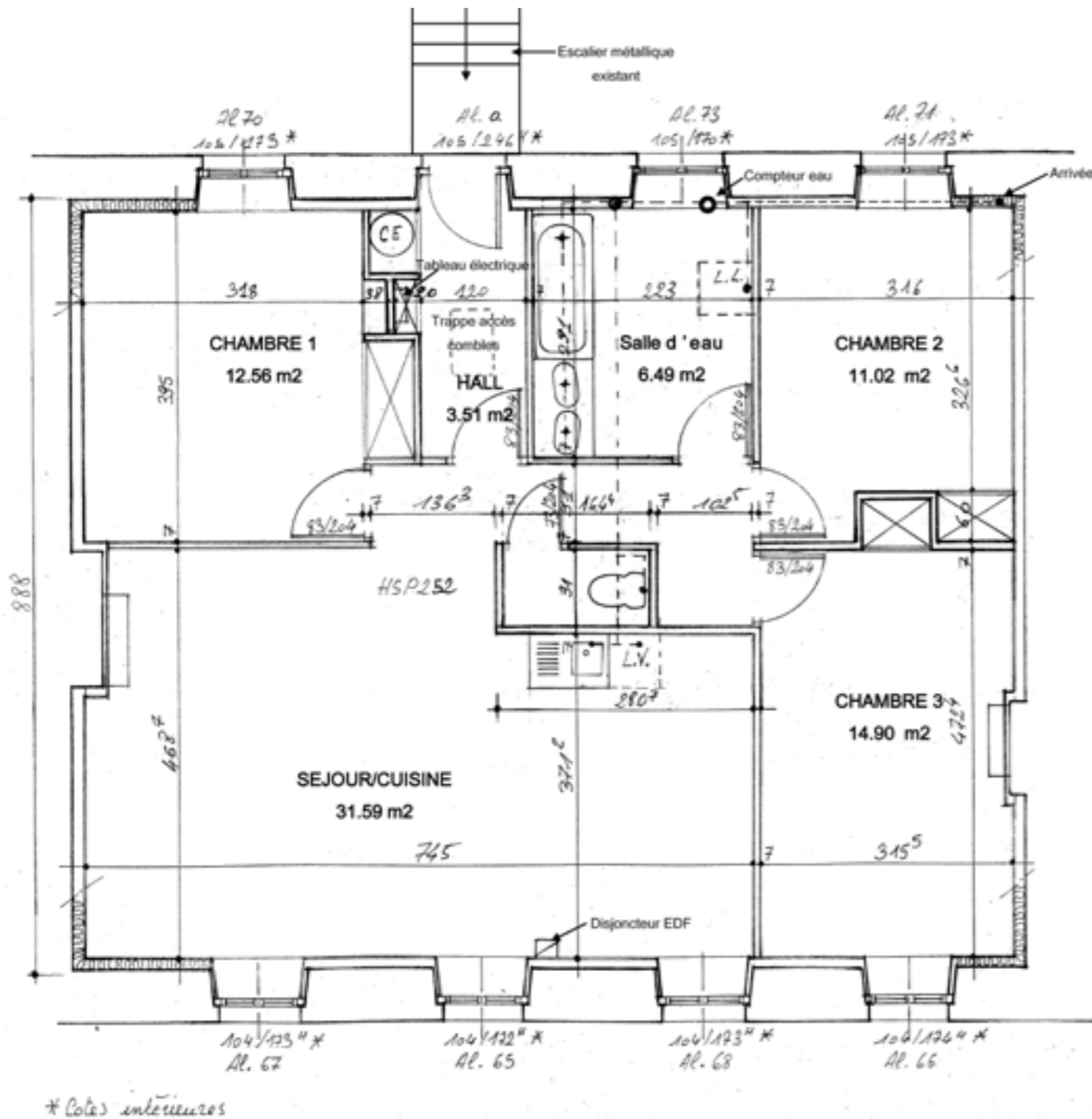


Un poème très court mais très poignant a été lu exprimant l'importance de se mobiliser, de réagir et de faire front ensemble contre le fanatisme.

Des jeunes ont tenu à lire le poème de Paul Eluard : «Liberté».

D'un seul geste, levant très haut affichettes et crayons, symbole d'un combat pacifique, la foule a scandé en chœur le slogan d'unité nationale : «Je suis Charlie». Jeunes et moins jeunes ont ensuite longuement applaudi.

APPARTEMENT BOULANGERIE :



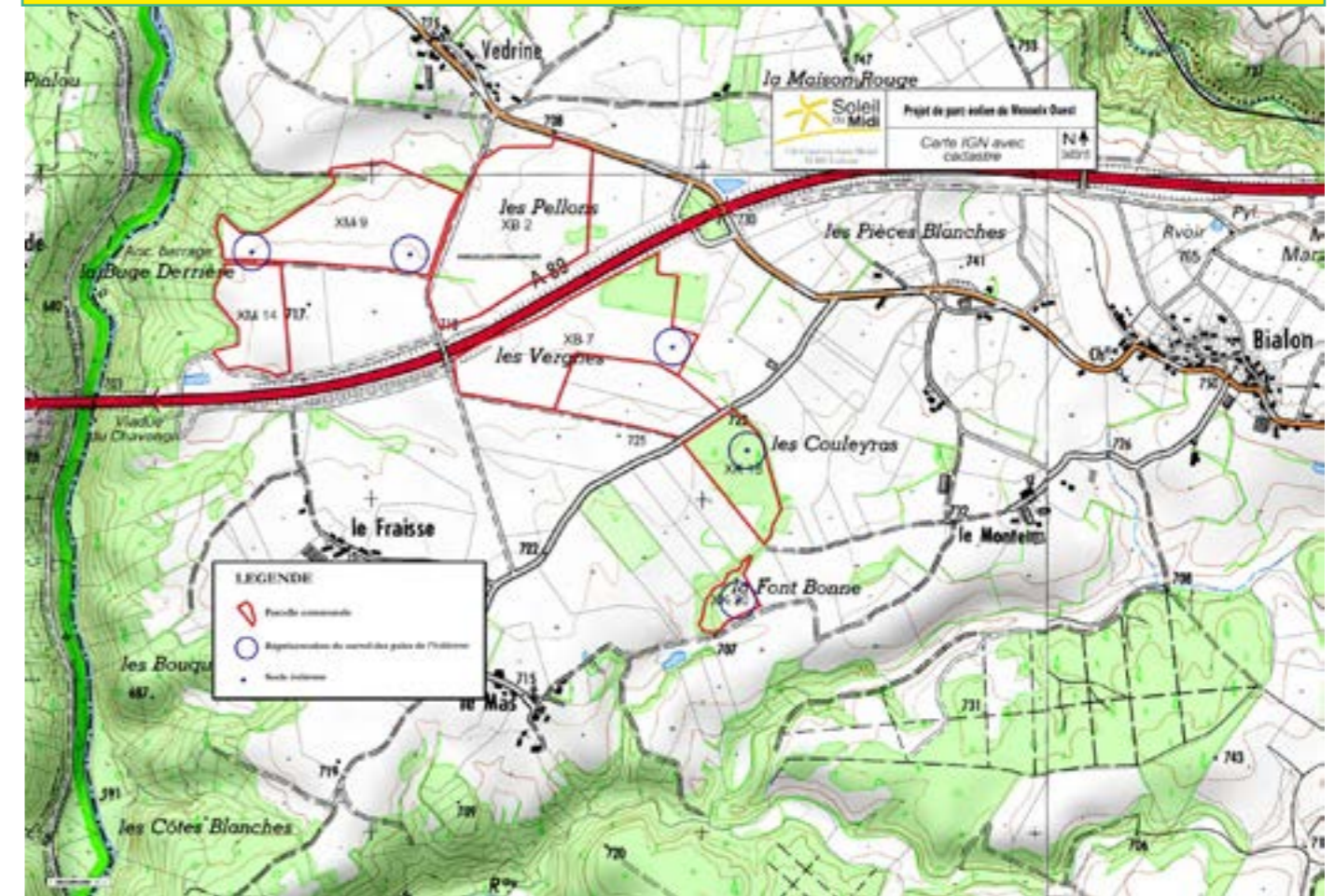
PLAN DU LOGEMENT AU-DESSUS DE LA BOULANGERIE—COMMUNE DE MESSEIX

Cet appartement d'une superficie de presque 90 m² a été entièrement rénové. Il s'agit d'un logement de fonction, lié à l'activité de la Boulangerie.

Date de réception des travaux : 17 février 2015

Coût des travaux : 73 958,90 € pour les seuls travaux d'aménagements intérieurs

Loyer : 360,00 €



Le projet éolien de Messex ouest concerne 5 éoliennes situées sur des parcelles communales en fonction des contraintes de la réglementation actuelle. Les études concernent des éoliennes d'une puissance de 2,5 MégaWatt chacune.

Retombées économiques: Projet de Messex ouest

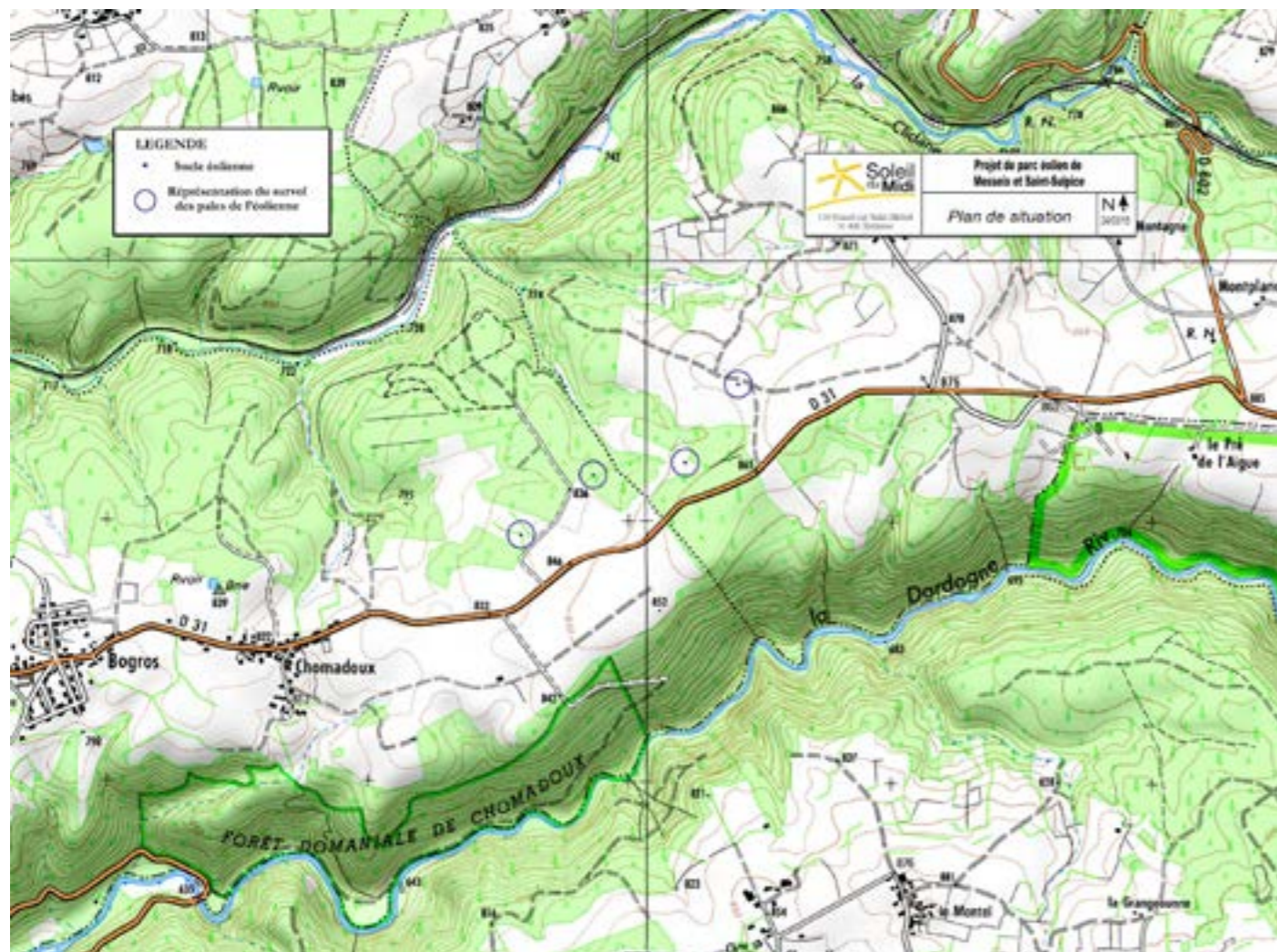
loyer: **35 000 €/an** minimum garanti par an pour la commune

Offre de concours: en une seule fois **125 000 €** pour la commune

Fiscalité: le bloc communal (commune + communauté de commune) percevra une recette annuelle estimée de 82997 €, dont une partie reviendra à la commune.

A titre d'information, en 2015, le remboursement des emprunts en contractés lors des mandats précédents est de 38 894,72 €.

Il est donc très important que la population de Messex, dans un contexte de diminution forte des dotations de l'état se prononce sur les opportunités liées aux retombées économiques de tels projets, qui profitent à tous les habitants de la commune, et diminuent les risques d'augmentation des impôts locaux..



Le projet éolien de Messex / Saint-Sulpice concerne 2 éoliennes situées sur des parcelles privées en fonction des contraintes de la réglementation actuelle. Les études concernent des éoliennes d'une puissance de 2,5 MégaWatt chacune. Il y a 2 éoliennes situées sur la commune de Saint-Sulpice.

Retombées économiques: Projet de Messex/ Saint-Sulpice

Offre de concours: en une seule fois **50000€** pour la commune

Fiscalité: le bloc communal (commune + communauté de commune) percevra une recette annuelle estimée de 32 810 €, dont une partie reviendra à la commune.

Informations complémentaires: (suite à la réunion publique à Bialon)

- Il n'existe pas de périmètre de protection empêchant la chasse aux abords des éoliennes.
- contrairement à certaines informations qui circulent, le prix de l'électricité facturé aux abonnés est fixé au niveau national, pour les habitants de la commune le projet éolien n'influe pas sur la facturation de chacun.
- loi sur la transition énergétique: Les distances réglementaires sont inchangées. le préfet peut en fonction des résultats des études définir des modalités particulières à chaque site.



Présentation des vœux

Cordiale réception de présentation des vœux, samedi 17 janvier à la Salle socio-culturelle de Messex de M. le Maire Marc MANGOT et du Conseil Municipal. Après avoir remercié les habitants présents, ainsi que M. Boris SOUCHAL Président de la Communauté de Commune et M. Gilles BATTUT Conseiller général, M. le Maire a remis un cadeau de bienvenue aux 19 nouveaux arrivants ainsi qu'aux 10 nouveaux-nés de la Commune.

M. ROUYEYROUX, Président de l'Association des Commerçants s'est montré, comme par le passé, généreux et soucieux de recevoir les nouveaux arrivants dans les meilleures conditions possibles.

Cérémonie émouvante le 10 avril en début d'après-midi, Madame MANUBY marcelle, née GODENÈCHE le 12 avril 1915 à Paris, a soufflé ses 100 Bougies à L'EPADH de Bourg Lastic - après la remise des cadeaux offerts par la municipalité de Messex.





USMB Section Volley : cette année le club évolue en championnat de loisirs et nous avons aussi une équipe engagée en promotion d'honneur nous avons reçu un jeu de maillots offert par Mr PAPON alain (boucherie de Messeix) tous les entraînements ou les matchs ont lieu au gymnase de Bourg-Lastic le mercredi soir . Le club organise également le feu de la Saint Jean le vendredi 3 juillet et un concours de pétanque le samedi 4 juillet au puits Saint Louis .

Ensuite le 14 novembre nous organisons notre repas dansant à la salle polyvalente de messeix, toutes personnes intéressées pour la prochaine saison peuvent nous contacter par téléphone au 04 73 21 46 42 ou venir le mercredi soir à 20 h au gymnase.

L'association sportive **SANCY CUU MON VIET VO DAO** vous propose ses activités : art martial traditionnel Vietnamien, tél. 06.88.27.29.10

Le Guide Vert Michelin 2015 a décerné une étoile à MINERAIL au cours d'une cérémonie à l'Aventure MICHELIN. Les bénévoles partagent cette reconnaissance avec tous les amis du musée de la mine de Messeix. Bravo au professionnalisme des guides.

rappel: repas des aînés
dimanche 17 mai

Complément de programmation : Salle socio-culturelle

18 juillet 2015 : MINERAIL et ASM OMNISPORT organisent en partenariat une journée de détente sportive et culturelle au Puits Saint-Louis. Tournoi de rugby toucher sur le terrain d'entraînement, vélo rail, visites, expositions.

2 août 2015 : Le Musée de l'Ecole Rurale a programmé un après-midi festif pour petits et grands : chorale, karaoké, groupe folklorique, jeux champêtres. La mémoire de Pierrette LOISEAU sera honorée par la pose d'une plaque commémorative à l'intérieur du musée.

GROUPE MINORITAIRE

Il nous est imposé de limiter notre droit d'expression à 200 mots ! Nous avons eu droit à ½ colonne puis à un ratio de mots. Et demain... Nous allons devoir synthétiser nos informations au maximum. Le choix de l'équipe dirigeante, lors de la présentation des budgets communaux, a été de voter un emprunt de 200 000 € malgré une capacité d'autofinancement suffisante (voir Procès verbal du 15 avril 2015). Or, un projet pouvant intéresser notre commune a été présenté par la communauté de communes dans le cadre du contrat Auvergne +. Il concerne la création de logements adaptés au vieillissement de la population. Dommage que notre capacité d'emprunt soit utilisée simplement parce que les taux actuels sont intéressants. Se réserver son recours pour aider à financer un projet aussi structurant que la création d'une résidence services, ou unités de vie, pour personnes âgées nous semble bien plus judicieux. Nous devons mettre toutes nos forces pour la réalisation de cette proposition phare de notre programme, celle de logements intermédiaires entre le domicile et une entrée en EHPAD. Notre souhait est de travailler en partenariat avec tous les élus sur cet important projet. Contactez nous pour de plus amples renseignements. Nous restons à votre écoute.

Yannick ERAGNE – Eric ACHARD –
Catherine DUFAUD

GROUPE MAJORITAIRE

Un budget à l'économie!

La baisse des recettes de la commune impose une grande discipline dans la gestion: recherche d'économies et de nouveaux moyens de financement autres que fiscaux. C'est pour cela qu'une attention toute particulière est apportée aux projets pouvant procurer des ressources à la commune et que les études des projets solaires et éoliens doivent être réalisées !

Disposer d'une offre de santé permanente pour tous: c'est enfin une réalité. Les actions de notre groupe ont permis d'aboutir. Le médecin au Centre de Santé FILIERIS est embauché en contrat à durée indéterminée depuis le 1er avril 2015 ! Rappelons que tous les habitants de la commune peuvent bénéficier des soins au Centre de Santé. Une rencontre avec les responsables de LOGIDOME en février 2015 nous permet d'annoncer qu'un réajustement des prix, plus en adéquation à notre zone rurale et aux tarifs pratiqués sur la commune, est actuellement à l'étude, ceci concerne tous les logements sociaux : futurs et actuels locataires ; vous êtes concernés. Voilà des actions concrètes, nous ne faisons pas des promesses renouvelées à chaque élection: nous agissons. Merci à toutes les personnes qui ont participé aux réunions de quartier: les améliorations demandées et solutions proposées seront traitées au plus vite.

NOËL à L'ÉCOLE

